Province de Québec
Ville de Grande-Rivière

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée greffière de la Ville de Grande-Rivière,

QUE : Lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2022, le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2023, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes.

Le deuxième lundi de chaque mois, à l'exception des séances d'avril et octobre qui seront le deuxième mardi du mois, en raison des jours fériés du lundi de Pâques et de l'Action de Grâce, les séances ordinaires se tiendront en la salle Gage Clapperton, située au 108 rue de l'Hôtel-de-Ville, ou en visioconférence et débuteront à 19 h 30 les :

9 janvier	8 mai	11 septembre
13 février	12 juin	10 octobre
13 mars	10 juillet	13 novembre
11 avril	14 août	11 décembre

Les séances seront diffusées en direct via la télévision communautaire TVCG-R.

Donné à Grande-Rivière, ce 22e jour de décembre 2022

Marilyn Morin

Marilyn Morin, Greffière